REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT

Commune

La Roque-en-Provence

**Alpes-Maritimes** 

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11/02/2021 2021

L'an deux mille vingt, le 11/02 à 18h30 heures,

## Nombre de conseillers

-	En exercice	6
-	Présents	5
-	Votants	5
-	Absents	1
-	Exclus	0

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, maire en exercice.

Etaient présents : ARGENTI Alexis - BALDINI Murielle - CORSO Scylia - GUILLEMETTE Thierry - BARRIERE Joël - MIRONNEAU Nathalie absente non excusée -

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 08/02/2021 Date d'affichage : 08/02/2021

<u>Objet</u>: Délégation de Signature à Mme CORSO Scylia pour l'achat de la parcelle B 91 par acte administratif: D\_2021\_02\_08

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il avait été proposé l'achat de la parcelle B 91 .

Délégation lui avait été donnée pour procéder aux formalités nécessaires en vue de cet achat.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a obtenu l'accord écrit des propriétaires pour la vente de la parcelle B 91.

Monsieur le Maire demande que la vente à la commune soit réalisée par un acte administratif: Il convient donc de désigner quelqu'un pour signer l'acte au nom de la Commune.

AR PREFECTURE

006-210601076-20210211-D\_2021\_02\_08-DE Regu le 26/04/2021 Monsieur le Maire propose que Madame CORSO Scylia deuxième adjointe, soit choisie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ces propositions à l'UNANIMITE.

Fait et délibéré les jour, mois et an que-dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des A.M.

LE MAIRE A.ARGENTI

